



MAIRIE
de
CASTELNAU D'AUDE



Castelnaud d'Aude, le 21 Septembre 2022

Compte rendu conseil municipal du 21 Septembre 2022

Présents : ALI Agnès, BARTHES Gilles, BRUSSOLO Christophe, COMBES Célia, GUILLE Stéphane, MERLOS Jean-Joseph, MONTEL Nathalie, MUNOZ Bénédicte, PEDREGOSA Fernand, REBOLLEDO Franck, VILLAC Beatrice

Absent excusé : -

Secrétaire de séance : MONTEL Nathalie

- Proposition de bail stockage électricité : Proposition de bail emphytéotique de 5 ans par la société Amarenco France pour un espace de batteries de stockage sur la parcelle A 909.
Revenu annuel estimé : environ 4 500 € de loyer.
Pour : 0 Contre : 11 Abstention : 0
- Délibération Ecole Calendreta :
Courrier de Joseph Colombo de la préfecture pour une aide au financement de la scolarité des enfants scolarisés dans le réseau privé et domiciliés sur la commune. Participation obligatoire. La somme par enfant n'est pas fixée. On attend la réponse de la préfecture pour connaître le montant.
Pour : 6 Contre : 2 Abstention : 3
- Prix des loyers des logements :
Légalement, le loyer peut être augmenté de 3,5 % annuellement.
Proposition d'appliquer cette augmentation à partir de Janvier 2023.
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
- Chauffage foyer : Etude pour installer un nouveau moyen de chauffage pour le foyer municipal. Gain d'énergie prévu de 75 %.
Plusieurs devis ont été demandé. Devis de 22 000 à 36 000 HT.
Subvention possible entre 30 et 35 %.

5. Péril bâtiment : Une fissure a été signalée sur la façade de la maison située 4 Avenue de Corbières. Appel au tribunal administratif de Montpellier. Un expert a été mandaté. Un arrêté municipal de mise en péril a été pris.
6. Devis oratoire Enedis : Demande de viabilisation (raccordement à l'électricité) des 4 parcelles situées à l'Oratoire. Un devis de 1 107 € par parcelle a été fait soit 4 400 € pour les 4.
7. Fibre optique : Appel au Syadem pour avoir des renseignements sur le déploiement de la fibre optique sur le village. Le délai donné est compris entre 2023 et 2025.
8. Devis abattage et taille des cyprès (tennis et stade) : Devis demandé pour l'abattage de la haie du tennis (3 156 €) et celle du stade (abattage et taille pour 10 700 €)
9. Prêt du stade : L'UF Lézignan sollicite la mairie pour un prêt du stade pour les entraînements. Prêt accepté.
10. Correspondant incendie : La préfecture demande à chaque municipalité de désigner un correspondant incendie et secours. Mme Nathalie MONTEL est désigné pour la commune.
11. Achat machine outil atelier : Devis de l'entreprise Baures pour l'achat d'une machine outil de 6 748 €.

Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Questions diverses :

- . Contrôle annuel des jeux du parc et de celui de l'école par la société Véritas. Des travaux sont à prévoir, notamment le changement de la balançoire du parc.
- . Achat de la parcelle B 663 par un couple qui souhaite installer un chalet en bois pour y habiter. Les mobil-homes et les chalets en bois sont interdits pour une habitation permanente. Autorisation refusée.

. Imperméabilisation du sol : Les villages sont en train d'être catégorisés, mais les critères ne sont pas connus.

. Enquête d'utilité publique sur la future déchèterie d'Escales (ouverture prévue d'ici deux ans)

. Eclairage public : Le simple changement d'ampoule pour mettre des Led n'est pas subventionné. Une subvention est possible à 65 % (montant maximum de 25 000 € par an, renouvelable plusieurs années) s'il y a un changement des supports. Nécessité de faire une étude.

Prochain conseil : le mercredi 19 Octobre 2022 à 18h

La secrétaire de séance

Nathalie MONTEL

Le Maire,
Gilles BARTHES